

Vide-greniers des Provinces

4 juillet 2021

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de tél :

Email :

C.I. identité n°

Préfecture

Nombre de mètres réservés (minimum 2 mètres) : mètres

Montant à régler :

Adhérents UARL : 3€ X = €

Non Adhérents : 4€ X = €

Inscription accompagnée du règlement (chèque à l'ordre de l'UARL) et d'une copie de votre pièce d'identité à retourner à l'adresse ci-après :

Maison des Provinces – 25 Ter Blvd Jean Jaurès – 45000 ORLEANS

Attention : En cas de non-présence de l'exposant le jour de la manifestation, aucun remboursement ne sera effectué. s

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du code du Commerce) et ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

DATE et signature :

Informations complémentaires

Possibilité de se restaurer sur place (buvette et restauration rapide)

Les véhicules des exposants doivent stationner en dehors du site du vide-greniers.

Deux cafés sont offerts par inscription

Des toilettes sont accessibles aux exposants à la Maison des Provinces.

Union des Amicales Régionalistes du Loiret

25 ter, Boulevard Jean Jaurès – 45000 Orléans

Email : roseline.ethore@maisondesprovinces.fr